



La Commission Action Sociale
CGT 33

Union syndicale départementale
de la Gironde
Santé et Action Sociale CGT



Ce jeudi 26 septembre 2019, **quarante courageux et excédés salariés** du Foyer d'Enfants du **Home de Mazères**, géré par **M.Lafargue, Président d'Emmaus-Gironde**, se sont invités au **conseil Départemental** pour obtenir des réponses immédiates à l'urgence de la situation à laquelle ils sont confrontés.

En effet, depuis plusieurs mois, **les fournisseurs du Home de Mazères** interpellent les salariés sur l'imminence d'un blocage dû à **des impayés nombreux et anciens**.

Le 31 juillet 2019, la CGT avait déjà alerté le Conseil Départemental sur ces faits et risques qui se reproduisent et s'aggravent dernièrement. Certes, en réponse à ce mail et à une promesse de nous recevoir en juillet dernier, une proposition de **rdv pour le 9/10/19** nous est enfin parvenue, mais c'était la veille de ce déplacement.. !

Ainsi, ce 26 septembre, une délégation de salariés accompagnés de la CGT, a été reçue par **M. Helfer-Aubrac**, le nouveau **Directeur Général des Services**, qui a écouté attentivement ce qui suit:

« aujourd'hui, nombre de fournisseurs ont annoncé l'arrêt de leur "collaboration" avec le Home de Mazères, ils ne se satisfont plus des promesses de régularisation non tenues.

*Cela concerne l'alimentation (grande surface), le fournisseur d'essence (ce n'est pas un détail, pour les divers accompagnements), le traiteur, le boulanger... d'autres factures sont toujours impayées: cantines scolaires, soins, colonies de vacances, loyers...ceci touche aussi le **Foyer Gardera de Langoiran**, y compris pour les loyers des chambres en ville.*

Donc, à partir d'aujourd'hui ou demain, ou des jours qui suivent, comment va-t-on faire face aux besoins des enfants; à tous leurs besoins ???

Par ailleurs, nous ne comprenons pas, qu'en continuant à fonctionner en sur-effectif d'enfants, l'excédent financier généré, ne soit pas disponible... tout comme le budget de dotation du fond d'investissement, pourtant validé par le CD»

Tout ceci était étayé par un dossier constitué de lettres de relance et des témoignages de salariés bloqués en caisse avec des bons de commande refusés...réduits à payer de leur poche ou devant signer une reconnaissance de dette !

NON, **ces salariés** ne sont pas, comme le dit l'employeur, des "frondeurs minoritaires" ou "d'anciens salariés de mauvaise foi" qui s'expriment, mais des personnels, décidés à ne plus se laisser impressionner, **qui veulent, coûte que coûte, apporter aux enfants, la sécurité éducative et matérielle, y compris dans le soin et l'alimentation, à laquelle ils ont droit** : cela s'appelle la **Protection de l'Enfance**.

Précisons que le motif de cette **mobilisation, jamais vue en terme d'ampleur, de détermination et de responsabilité**, n'a concerné, ce jour, uniquement que **les besoins des enfants...**
Faut-il rappeler que **les salariés qui vivent cette situation en souffrent** pourtant sévèrement ?

M. Lafargue, informé de cette réunion n'est pas venu. **Mme Mohamed, la Directrice Générale du Pole Enfance Emmaus-Gironde** n'est pas venue non plus à temps pour faire face, victime d'une crevaison sur le trajet...

M. Helfer-Aubrac l'a donc accueillie après notre départ et devait recevoir son engagement pour que les problèmes d'approvisionnement aient une réponse immédiate au regard de l'urgence. Des échanges téléphoniques ont eu lieu devant M.Helfer-Aubrac, comme il l'avait souhaité, mais les réponses de la direction générale n'ont pas du tout convaincu... Cependant, les achats seraient rendus à nouveau possibles...**jusqu'à quand ? Ceci n'est pas pour autant très rassurant !**

Nous dénonçons depuis plus d'un an **un management incohérent, intimidant et brutal** : convocations, licenciements, inaptitudes au travail, arrêts-maladies, et démissions en nombre significatifs et préjudiciables, mais l'inquiétude portant sur **l'opacité financière ou comptable**, se justifie toujours plus...

Il y a quelques temps, **un élu départemental chargé des finances** a indiqué que le Conseil Départemental n'a pas à intervenir dans le fonctionnement interne d'une association de droit privé.

Certes... mais il s'agit là de l'utilisation de **l'argent public, alloué par le CD à Emmaus-Gironde, pour la mission de Protection de l'Enfance** ! Cette utilisation **ne doit-elle pas être soumise à contrôle** ? Serions-nous trop regardants !!!

Nous attendons donc avec grande impatience **l'audience du 9 octobre !!!...** en espérant que toute l'attention qui semble nous être accordée soit davantage en lien avec le **strict intérêt des enfants** plutôt qu'avec une volonté de placer rapidement la situation sous contrôle et de faire le moins de vagues possible...

-REJOINS NOUS... Les élections CSE approchent !!!!!
cgt.cas33@laposte.net cgtusd33@gmail.com

le 28 septembre 2019